

Pour une FGR-FP pluraliste, unitaire et combative

Le Syndicat des Enseignants, SE-UNSA, a décidé de se désaffilier de la FGR-FP, association de retraités, qui regroupe 47000 adhérents issus de syndicats, d'associations et d'adhérents directs de la Fonction Publique. C'est un coup porté à la seule organisation pluraliste de retraités, créée en 1936. Depuis cette date, elle a résisté à tout : Vichy, la scission syndicale de la CGT en 1947 et celle de la FEN en 1992. En 2014, les effectifs déclarés sont de 19899 pour les adhérents relevant de la FSU, 17310 pour ceux de l'UNSA (dont 15063 pour le SE), 1825 pour ceux de Solidaires, 1390 pour ceux de FO, 5807 pour les adhérents directs.

L'orientation de la FGR-FP est fondée sur la recherche permanente du consensus revendicatif. Elle participe à l'ensemble des actions (sauf celle du 24 novembre 2015, ce qui a provoqué bien des protestations) initiées par l'intersyndicale des « 9 », alors que la CFDT appuyée par l'UNSA refusent toute action de contestation de la politique du gouvernement.

La situation est grave : avec le départ du SE-UNSA, c'est presque un tiers des adhérents qui s'en vont. Cela pose d'abord la question du fonctionnement de la FGR-FP dont le budget va être singulièrement diminué. Dans le contexte actuel, cela renvoie aussi fondamentalement à la nature de la FGR-FP et, au-delà, à des choix de recomposition syndicale qui dépassent le seul niveau des retraités.

Quelles perspectives ? Pour le SNES, la FGR-FP est un outil original, pluraliste, particulièrement utile au moment où les attaques contre les retraités, mais aussi contre le code du travail et le statut de la Fonction Publique se précisent. La Commission Exécutive extraordinaire du 2 mars 2016 a voté l'affiliation de l'Association des Retraités Fonctionnaires de l'Education Nationale (ARFEN) qui vient d'être créée par deux anciens secrétaires généraux, tous deux syndiqués au SE-UNSA, pour donner aux adhérents retraités SE la légitimité de continuer à participer aux travaux de la FGR-FP de façon collective. Mais la question reste entière à terme : le SE-UNSA va dorénavant ne plus inscrire d'adhérents à la FGR-FP, tarissant ainsi une partie du renouvellement de la FGR-FP

Pour le SNES, il s'agit donc d'explorer toutes les pistes pour créer une dynamique favorable à l'élargissement de la FGR-FP à davantage de forces syndicales des trois fonctions publiques, et ce en consultant les adhérents.

Un syndicalisme des retraités de la Fonction Publique maintenant des liens étroits avec les actifs est indispensable.

Les élus retraités à la CAN

Marylène Cahouet, Georges Bouchart, Daniel Rallet, Michèle Olivier